



MOT du maire



Une autre belle saison d'activités vient de se terminer au parc Louibourg. Vous avez été plusieurs à suivre les différentes ligues de balle-molle et de deck hockey, mais encore plus satisfaisant étaient de voir tous les plateaux de sport utilisés. Depuis maintenant huit ans, je travaille afin de m'assurer d'offrir des infrastructures de sport et de loisirs pour nos citoyens et citoyennes. Je ne regrette pas d'avoir pris cette orientation, car vous nous le rendez bien. Un gros merci aux utilisateurs et surtout à ceux et celles qui organisent les activités, c'est grâce à vous que ces activités ont lieu et vous faites notre fierté.

Les activités extérieures se terminent et celles intérieures commencent. Le 13 septembre dernier, le Centre récréatif Desjardins ouvrait ses portes pour le hockey mineur et les trois ligues de hockey. Selon les mesures sanitaires actuelles, les activités devraient reprendre normalement. Je suis conscient qu'elles sont toujours contraignantes pour certains, mais une chose demeure importante, c'est que nous puissions pratiquer notre sport de façon le plus sécuritaire possible. Je compte sur votre collaboration.

Le 4 octobre prochain, nous ferons une présentation des résultats de l'étude pour le projet d'eau potable dans le secteur est de la Ville. À cette occasion, la firme d'ingénierie qui a fait l'étude sera présente afin de vous présenter l'information et répondre à vos questions. L'objectif de l'intervention était de connaître la faisabilité du projet et ses contraintes. Je vous invite à porter une attention particulière à la page Facebook de la Ville de Bonaventure.

Concernant les négociations avec les employés de la Ville, au moment de vous écrire, nous sommes rendus à déposer un projet de règlement final. Nous croyons que cette proposition respecte notre mandat d'administrer avec rigueur et de s'assurer d'offrir des conditions avantageuses à nos employés. Je suis confiant d'une entente à court terme.

BONAVENTURE EN IMAGES



Photo : Yvon Bourdages

En terminant, en mon nom et au nom du conseil municipal, je tiens à remercier la population de Bonaventure pour toute la confiance que vous nous avez témoignée au cours des quatre dernières années. Nous avons tous travaillé avec engagement pour le développement de notre ville et nous ressortons grandis et riches de cette expérience. Je tiens aussi à remercier les conseillers et conseillères pour leur implication, et je souhaite bonne chance à ceux et celles qui se représenteront. Je m'en voudrais d'oublier de remercier les employés de la ville. Merci de croire en notre vision et de faire de nos rêves une réalité.

Merci pour votre collaboration!

Roch Audet, maire

**Date de tombée du prochain journal
Le Courant : 12 octobre 2021**

INFORMATIONS municipales



Voici la période des différentes chasses qui approche. Bien qu'il y ait moins de plaintes depuis les dernières années, loin de nous l'idée de baisser la garde face à la sécurité des citoyens. Encore cette année, la surveillance policière sera accrue sur le territoire. Nous demandons aux chasseurs de se respecter entre eux et de respecter la propriété privée durant la pratique de leur activité. Nous sollicitons également tous les propriétaires terriens et les villégiateurs à faire preuve de prudence. Nous vous rappelons de ne pas intervenir directement auprès des chasseurs délinquants, mais plutôt de contacter la Sûreté du Québec en composant *4141 ou au 310-4141. Nous souhaitons bon succès à la très grande majorité de chasseurs respectueux.

PROJETS MUNICIPAUX

Réfection du chemin Thivierge

Nous remercions tous les répondants au sondage réalisé en août dernier au sujet la réfection du chemin Thivierge. Un retour sera fait lorsque nous aurons tous les détails au sujet des plans et devis ainsi que des échéanciers.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le 4 octobre 2021, à la salle Bona-Arsenault de l'hôtel de ville, dès 20 h. L'ordre du jour sera disponible sur le site Internet de la Ville en fin de journée le vendredi précédent.

Il y aura dissolution du conseil municipal le 8 octobre en prévision des élections municipales.

POUR JOINDRE NOS DIRECTIONS

Téléphone : 418 534-2313 | Postes et courriels :

Direction générale		
François Bouchard	Poste 225	directiongenerale@villebonaventure.ca
Direction adjointe		
Amélie Nadeau	Poste 230	mairie@villebonaventure.ca
Loisirs		
Julie Loubert	Poste 231	directionloisirs@villebonaventure.ca
Service incendie		
Sam Arsenault	Poste 206	pompiers@villebonaventure.ca
Travaux publics		
Yanis Quimper	Poste 213	travauxpublics@villebonaventure.ca
Urbanisme		
Simon Carrothers	Poste 233	urbanisme@villebonaventure.ca

AVIS PUBLIC D'APPELS D'OFFRES

La Ville de Bonaventure fait 2 appels d'offres ouvertes à tous :

- 1) BON 2021-09-01: Vente pour déménagement du 191, avenue de Port-Royal
- 2) BON 2021-09-02: Vente du terrain au 140, route de la Rivière (Lot 4 311 515)

L'avis public et le document d'appel d'offre peuvent être consultés sur le site Internet de la Ville sous les onglets *Avis Publics* et *Appels d'offres*.

villebonaventure.ca/a-propos/appels-doffres/

ÉLECTIONS municipales



Le 7 novembre 2021, vous aurez le privilège d'exercer votre droit de vote.

Vous trouverez l'information concernant les élections sur le site Internet de la Ville de Bonaventure sous l'onglet Élections municipales. Vous pouvez également communiquer avec la présidente d'élection, Amélie Nadeau, au 418 534-2313, poste 230 ou à l'adresse courriel suivante : mairie@villebonaventure.ca.

VOTE PAR ANTICIPATION

Pour qui? Ouvert à tous les électeurs inscrits sur la liste électorale

Quand? Le 31 octobre de 9 h 30 h à 20 h

Où? Au Centre récréatif Desjardins (aréna), au 119, rue Boishébert

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Pour qui? Seulement pour ceux qui y sont éligibles

Quand? Avant le 27 octobre, 16 h 30

JOUR DU SCRUTIN

Pour qui? Ouvert à tous les électeurs inscrits sur la liste électorale

Quand? Le 7 novembre de 9 h 30 h à 20 h

Où? Au Centre récréatif Desjardins (aréna), au 119, rue Boishébert

7 NOVEMBRE 2021

9 H 30 À 20 H | JOUR DU SCRUTIN

31 OCTOBRE 2021

9 H 30 À 20 H | VOTE PAR ANTICIPATION



ÉLECTIONS
MUNICIPALES



CONFECTION ET RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

La liste électorale sera déposée par la présidente d'élection au plus tard le 8 octobre 2021.

Vers la mi-octobre, vous recevrez par la poste un avis de révision de la liste électorale reproduisant les mentions qui vous concernent et qui sont inscrites à la liste électorale ainsi que la procédure à suivre pour demander, le cas échéant, des modifications ou une inscription sur la liste.

Quiconque constate un des points suivants peut se présenter devant la commission de révision pour faire une demande d'inscription ou de radiation ou les deux (2) à la fois, selon le cas :

- Vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale alors que vous devriez l'être ;
- Vous êtes inscrit alors que vous ne devriez pas l'être ;
- Vous êtes inscrit sur la liste électorale à l'égard d'un domicile, d'un immeuble ou d'un lieu d'affaires ET vous devriez l'être à l'égard d'un autre.

Un électeur peut aussi se présenter devant la commission pour faire une demande de correction de toute erreur dans l'inscription de son nom, de son adresse ou de sa date de naissance.

Une demande de révision peut être faite par un parent, par le conjoint de l'électeur ou par une personne qui cohabite avec lui. Dans le cas d'une demande de radiation, un électeur peut demander la radiation d'une personne inscrite dans la même section de vote que lui.

Où et quand faire une demande de révision?

Bureaux de la commission de révision à l'hôtel de ville de Bonaventure :

- Jeudi 21 octobre de 19 h à 22 h
- Vendredi 22 octobre de 9 h à 13 h

DATES IMPORTANTES

1^{er} octobre, 16 h 30 : Dernier jour pour recevoir les déclarations de candidatures au bureau de la présidente d'élection.

3 octobre : Dernier jour pour recevoir les demandes d'inscription et les procurations des électeurs non-domiciliés. Les demandes reçues après cette date seront transmises à la commission de révision.

DATES IMPORTANTES (SUITE)

5 octobre, 9 h : Collecte des demandes de vote par correspondance des résidents des Appartements Louisbourg et de la Résidence Beauséjour.

20 octobre : Début des envois des bulletins de vote par correspondance.

21 octobre, 19 h à 22 h : Commission de révision.

22 octobre, 9 h à 13 h : Commission de révision.

25 octobre : Livraison des trousse de vote par correspondance aux Appartements Louisbourg et à la Résidence Beauséjour.

22 octobre, 13 h : Dernier jour pour présenter une demande à la commission de révision.

27 octobre : Dernier jour pour recevoir une demande de vote par correspondance.

29 octobre : Entrée en vigueur de la liste électorale. Collecte des trousse de vote par correspondance des Appartements Louisbourg et de la Résidence Beauséjour.

31 octobre, 9 h 30 à 20 h : Vote par anticipation (Centre récréatif Desjardins).

7 novembre, 9 h 30 à 20 h : Jour du scrutin (Centre récréatif Desjardins).

URBANISME



ABRIS D'HIVER ET CLÔTURES À NEIGE

Nous souhaitons vous informer que l'installation des abris et clôtures d'hiver est permise à partir du deuxième samedi d'octobre, soit le 9 octobre. En vertu du règlement de zonage de la Ville de Bonaventure : *Un abri d'hiver pour automobile, un abri d'hiver pour les accès piétonniers au bâtiment principal, un abri d'hiver pour protéger une galerie, une clôture à neige et un abri d'hiver tenant lieu de vestibule sont permis sous certaines conditions dans toutes les zones du deuxième samedi d'octobre au premier dimanche de mai de l'année suivante.*





MATÉRIEL DE REMBLAI ET TERRAINS SITUÉS EN MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

Saviez-vous qu'une autorisation municipale est requise avant de déposer du matériel de remblai sur votre terrain? Ce certificat sans frais est exigé avant de débiter le projet sur un lot et est délivré à la demande du propriétaire. Si aucune restriction ne s'applique sur le site, le permis sera délivré avec un délai minimal.

Il est bon de savoir que plusieurs contraintes du territoire limitent ou interdisent les opérations de remblai. Il est par exemple interdit, sauf exception, d'effectuer une telle opération aux abords de la rivière Bonaventure et il est encadré de procéder de la sorte en milieu agricole protégé. Quant aux milieux humides, la Loi sur la qualité de l'Environnement (RLRQ, Q-2) interdit d'effectuer des opérations de remblai ou de déblai en milieux humides sans autorisation.

La demande d'autorisation municipale vous assure donc de respecter les lois en vigueur pour ne pas vous retrouver en situation d'infraction. Le formulaire de demande de permis est accessible via les accès rapides de la page d'accueil ou dans la section urbanisme du site Internet de la Ville.

En savoir plus sur les milieux humides

Plusieurs propriétés situées sur le territoire de Bonaventure font partie d'un milieu humide potentiel. Afin d'offrir une base de connaissance sur les milieux humides, le Gouvernement du Québec a publié une couche d'information présentant les milieux humides potentiels (2019). Cette couche d'information est accessible à tous pour le territoire de Bonaventure via la matrice web SIGALE (sigale.ca) sous l'onglet Thèmes/Gestion des thèmes/Hydrographie.

Lorsqu'on analyse l'ensemble du territoire, ce sont tout près de 500 lots qui sont touchés, en partie ou en totalité, par les milieux humides potentiels. Afin de vulgariser l'information et de vous permettre de savoir si votre terrain est visé par la cartographie sur les milieux humides potentiels, un index de tous les terrains concernés est accessible via le site Internet de la Ville dans la section urbanisme.

Finalement, le site Internet milieuxhumides.com a été créé par le Bureau d'écologie appliquée afin de présenter des informations sur la question. Il est recommandé à quiconque désire en savoir plus et comprendre le rôle et la fonction que ces écosystèmes particuliers accomplissent.

RÈGLEMENTS CHASSE SPORTIVE

En cette saison de chasse, il s'avère nécessaire de préciser les normes de conduite qui s'appliquent et les responsabilités de chaque chasseur pour assurer la sécurité de tous.

- **Il est interdit de tirer à moins de 10 mètres de l'emprise des rues publics. Les tirs ne doivent pas traverser le chemin public.**
- **Le tir à la carabine et au fusil est prohibé à moins de 300 mètres des résidences. Le tir à l'arc et à la carabine à air comprimé est prohibé à moins de 150 mètres des résidences.**

La section du règlement de chasse portant sur le tir à partir des chemins publics est disponible sur le site du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Afin que chasseurs et propriétaires terriens aient une expérience positive, tous doivent agir dans le respect!

CALENDRIER DES PRINCIPALES CHASSES

Zone 1 (Gaspésie)

- Gélinotte huppée et au tétaras du Canada : 18 septembre au 15 janvier
- Cerf de Virginie, arbalète et arc : 2 au 15 octobre
- Orignal, arbalète et arc : 25 septembre au 3 octobre
- Orignal, armes à feu, arbalète et arc : 16 au 24 octobre
- Cerf de Virginie, armes à feu, arbalète et arc : 6 au 14 novembre

INFORMATION AUX VILLÉGIATEURS EN PÉRIODE DE CHASSE

Dans le cadre de son programme d'intervention contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM) récoltera des échantillons dans les forêts de certaines régions du Québec, dont la Gaspésie. Devant être complétés avant l'hiver, ces travaux permettront de prédire les niveaux d'infestation pour la prochaine saison estivale et seront essentiels à la préparation d'un programme de pulvérisation aérienne d'insecticide biologique pour l'année prochaine.

Il est donc possible que vous rencontriez des employés sur ou près de vos territoires de chasse. Ces derniers seront en devoir, la SOPFIM vous prie d'être indulgents si une telle situation se présente. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à visiter le site Internet sopfim.qc.ca.

TRAVAUX publics



COLLECTE DES ORDURES

Le service des travaux publics désire vous rappeler que la collecte des ordures ménagères reviendra **aux deux semaines** à partir d'octobre. Par ailleurs, contrairement à ce qui est inscrit au calendrier envoyé par la poste en début d'année, il n'y aura **pas de collecte le 30 septembre**. Le calendrier des collectes à jour est disponible sur le site Internet de la Ville de Bonaventure dans la section Service aux citoyens/Travaux publics.

LOISIRS culture, tourisme et vie communautaire



CAMP DE JOUR

L'équipe des loisirs souhaite adresser de sincères remerciements à tous le personnel du camp de jour ainsi qu'aux parents pour leur belle collaboration durant cette saison encore une fois hors du commun. Merci et à l'an prochain!

SENTIERS PLEIN AIR

L'équipe des loisirs désire vous rappeler la fermeture des Sentiers plein air à partir du 1^{er} octobre. En effet, par souci de respect des propriétaires terriens dont plusieurs fréquentent leur terre pour la chasse, ainsi que pour votre propre sécurité et pour la préservation des sentiers, l'accès à ces derniers est interdit entre le 1^{er} octobre et le 31 mai. Nous vous remercions de votre collaboration.

PISCINE MARYLÈNE-PIGEON - AJOUT DE BAINS

Ajout de bains libres pour la fin de semaine de l'Action de grâce, les 9, 10 et 11 octobre, en plus des bains réguliers :

Samedi	Dimanche	Lundi
• 10 h à 11 h 25	• 9 h à 10 h 25	• 9 h à 10 h 25
• 13 h à 14 h 25	• 13 h à 14 h 25	
• 18 h à 19 h 25		

PISCINE MARYLÈNE-PIGEON - CROIX DE BRONZE

Prérequis : Détenir son brevet de Médaille de bronze

Coût : 185 \$ **Début** : 27 novembre

Information et inscriptions : 418 534-2313, poste 232
piscine@villebonaventure.ca
villebonaventure.ca/piscine-marylene-pigeon/

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-BUJOLD

Nouvel arrivage

Au début octobre, le Réseau BIBLIO GÎM déposera 1300 nouveaux livres de toutes catégories lors de l'échange. Des bénévoles impliqués à la bibliothèque apporteront une aide grandement appréciée! Venez bouquiner pour faire le plein de belles lectures.

Projection de courts-métrages de fiction

La balade de Bobby Leblanc

Lundi 18 octobre de 13 h 30 à 14 h 30 : Dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, la bibliothèque, en collaboration avec le SANA Avignon-Bonaventure, vous invite au visionnement de 4 courts-métrages mettant en vedette un personnage fictif (Bobby Leblanc) à la rencontre de quatre vrais citoyens, d'origines et de parcours différents, maintenant établis en Gaspésie. Ce sera notre point de départ pour échanger sur nos propres stéréotypes et préjugés tout en partageant nos expériences et notre vision d'une Gaspésie accueillante et inclusive.

Réservations :

418 534-4238 ou

biblio@villebonaventure.ca

Clientèle : Adulte

LA BALADE DE
BOBBY LEBLANC

Heure du conte en pyjama

Vendredi 21 octobre de 18 h 30 à 19 h 30 : Se laisser bercer par de belles histoires juste avant le dodo... Quel bonheur pour les enfants qui pourront venir les entendre dans le confort de leur pyjama.

Réservations :

418 534-4238 ou biblio@villebonaventure.ca

Clientèle : Enfants accompagnés d'un adulte / 12 places

Animatrice : Sylvie Bélanger

L'Halloween avec Cabotine

Dimanche 31 octobre entre 10 h et 11 h : La gentille sorcière Cabotine sera en visite à la bibliothèque avec Zoé son araignée poilue. Déguises-toi et viens les rencontrer! Tu pourras ensuite repartir avec un kit de bricolage et quelques friandises.

Clientèle : Enfants accompagnés d'un adulte / 12 places

Un départ à souligner

Yvon Beaulieu, commis à la bibliothèque depuis 8 ans, prend une retraite bien méritée. Nous tenons à souligner son excellent travail. Son expérience et sa bonne humeur nous manqueront. On lui souhaite beaucoup de bon temps!

SERVICE incendie



SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

La Semaine de la prévention des incendies se déroulera du 3 au 9 octobre 2021 sous le thème « *Le premier responsable, c'est toi!* ».

Voici quelques exemples de comportements sécuritaires à adopter;

Lorsque vous cuisinez :

- Surveillez toujours la cuisinière pendant qu'elle fonctionne.
- Gardez le couvercle de la casserole à portée de main.
- Utilisez une minuterie pour calculer le temps de cuisson des aliments.
- Ne placez jamais d'objets combustibles sur le dessus de la cuisinière ou dans le four.

Si vous utilisez un appareil de chauffage au bois :

- Faites ramoner la cheminée au moins une fois par année, de préférence au printemps.
- Utilisez un briquet d'allumage pour barbecue afin de diminuer les risques de brûlures.
- N'employez jamais d'accélérateurs pour alimenter le feu.

Si vous fumez :

- Éteignez complètement votre cigarette.
- Ne fumez jamais au lit ou dans une position où vous risquez de vous endormir.
- Rangez les briquets et les allumettes hors de la portée des enfants.

Préparez-vous en cas d'incendie

Si un incendie survenait chez vous, vous auriez moins de 3 minutes pour évacuer votre maison en flammes.

Pour y arriver, vous devez :

- Avoir des avertisseurs de fumée en bon état de fonctionnement.
- Préparer un plan d'évacuation.
- Faire un exercice d'évacuation.

Source et plus d'information :

quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/campagne-securite-incendie



Semaine de la prévention des incendies 3 au 9 octobre 2021

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

ENTREPOSAGE DES BBO

La saison du barbecue tire à sa fin, alors voici le moment de vous rappeler la marche à suivre pour un entreposage sécuritaire :

- Assurez-vous que la valve est bien fermée avant de débrancher le boyau d'alimentation du gaz;
- Entrez la bombonne à l'abri des intempéries, dans un endroit aéré, non annexé à la maison et loin des produits corrosifs comme le chlore.

LA PAROLE aux organismes



FEMMES EN MOUVEMENT

Femmes en mouvement est un lieu d'appartenance, de rencontres et d'apprentissages. L'organisme offre de l'écoute et du soutien individuel, des activités de toutes sortes et des occasions d'agir ensemble pour un monde meilleur.

Activités d'octobre :

- **Lancement de la programmation** : mercredi 29 septembre de 10 h à 12 h. Inscriptions sur place, activité surprise pour se faire du bien et café/muffin!
- **Cérémonie Every Child Matter à Gesgapegiag** : jeudi 30 septembre, point de rencontre à 9 h à Femmes en mouvement. N'oubliez pas de porter un chandail orange.
- **Unies dans la diversité** : mardi 5 octobre de 10 h à 15 h, dîner gratuit servi sur place. Pour souligner la 19^e Journée nationale des Centres de femmes.
- **Projection du film Kuessipan** inspiré du livre de Naomie Fontaine : jeudi 14 octobre de 13 h 30 à 16 h.
- **Cuisine santé à la libanaise** : mardi 19 octobre de 9 h 30 à 12 h. Avec Moutaha Skairek.
- **Le conte des mille et un seins : mieux vivre avec son corps et ses seins** : samedi 23 octobre de 10 h à 15 h, dîner gratuit servi sur place.
- **Marche en plein air au Sentier de Saint-Siméon** : mardi 26 octobre de 13 h 30 à 15 h. Point de rencontre dans le stationnement situé sur la route Poirier.

Inscriptions et information au 418 534-4345 ou plus d'information sur le site Internet à : femmesenmouvement.org/calendrier/.



CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

Le P'tit Bonheur du Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel est à la recherche de bénévoles pour son service de répit-gardiennage. Si...

- Vous aimez le contact avec les petits;
- Vous êtes quelqu'un de bienveillant et dynamique;
- Vous avez une bonne capacité d'écoute;
- Vous avez 2 ou 3 heures par semaine à donner à votre collectivité, sur une période de 10 à 12 semaines... et que le cœur vous dit de bénévolier, cette annonce est pour vous.

Le répit est un jumelage entre un.e bénévole et une famille du P'tit Bonheur. Les parents ayant besoin de prendre une pause pour revenir plus disposés pour leurs petits, il s'agit ici de veiller au bien-être de l'enfant et d'en prendre soin durant ce moment.

Vous pouvez nous rejoindre sur la page Facebook du Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel ou par téléphone au 418 752-5577.



**CENTRE D'ACTION
BÉNÉVOLE**
SAINT-SIMÉON • PORT-DANIEL

FABRIQUE DE BONAVENTURE

Collecte de partage 2021

La paroisse de Bonaventure est toujours un lieu de fierté, d'appartenance, de souvenirs et de vie communautaire. Même si beaucoup de nos gens fréquentent moins l'église paroissiale qu'auparavant, ils y viennent à l'occasion des grandes fêtes et des services religieux comme les funérailles et les baptêmes. Nous avons toujours besoin de soutenir financièrement notre église patrimoniale et Église diocésaine.

Ainsi, la collecte aura lieu le dimanche 3 octobre prochain. D'ici quelques jours, la Fabrique de la paroisse de Bonaventure déposera dans votre cassette postale un dépliant avec les renseignements pertinents pour l'acheminement de votre don.

Nous tenons à vous remercier de votre geste de partage, de générosité et de solidarité.

Médor Doiron, président

Conseil de fabrique de la paroisse de St-Bonaventure

CLUB DE GOLF FAUVEL

Profitez des derniers moments du golf d'automne au Club de golf Fauvel. Devenez membre pour 2022 et jouez le reste de la saison gratuitement. À ne pas oublier : notre tournoi de fermeture qui aura lieu durant la fin de semaine de l'Action de grâce. Bonne fin de saison!

BIOPARC DE LA GASPÉSIE

Cueilleur de branches de sapin recherché

Le Bioparc est à la recherche d'un cueilleur de branches de sapin afin de compléter le garde-manger hivernal de ses orignaux. Les branches de sapin cueillies doivent être du même calibre et de même qualité que les branches récoltées pour la fabrication de couronnes de Noël. Les besoins sont de 150 à 180 ballots de branches de +/- 60 livres chacun.

Pour plus de détails, communiquez avec Marie-Josée Bernard au 418 534-1997, poste 104.

GYM ACTION, COOP DE SOLIDARITÉ

Gym Action est maintenant accessible avec un jeton pour l'ouverture des portes d'entrée avec un horaire élargi, soit du lundi au vendredi de 4 h à 7 h et de 16 h à 22 h ainsi que les samedis et dimanche de 4 h à 22 h.

Vous pouvez acheter votre abonnement durant les heures d'ouverture avec notre bénévole de 18 h 30 à 20 h les lundis, mardis et mercredis. Pour toute autre information, visitez notre page Facebook ou contactez-nous au 418 534-4444. Prenez note que votre passeport vaccinal est obligatoire lors de votre inscription.

Bienvenue à la nouvelle clientèle et bon entraînement!

MUSÉE ACADIEN DU QUÉBEC

Retourner à l'eau

Du 30 septembre au 20 décembre 2021, le Musée acadien du Québec présente *Retourner à l'eau*, une nouvelle exposition créée par l'artiste multidisciplinaire gaspésienne, Maryse Goudreau.

Le Musée acadien du Québec est fier de présenter cette nouvelle œuvre et invite le public à découvrir l'exposition en présence de l'artiste le mercredi 29 septembre, de 18 h à 20 h, au Musée acadien du Québec.

museeacadien.com | FB : @museeacadienduquebec

ACTIVITÉS en bref

01

L'OCÉANIC RENCONTRE LE TITAN

La partie a lieu au Centre récréatif Desjardins de Bonaventure le dimanche 26 septembre et il s'agit du dernier match présaison de ces deux formations de la Ligue Junior Majeur du Québec. Les billets sont désormais tous vendus.

Voici quelques informations pour les spectateurs : PROGRAMMATION DE L'ÉVÉNEMENT

12 h 30 : Invitation à tous pour un dîner hot dog agrémenté d'animation musicale à l'extérieur du Centre récréatif Desjardins.

13 h 15 : Prise de parole des invités et ouverture officielle du Centre récréatif Desjardins

13 h 45 : Ouverture des portes et entrée des spectateurs

14 h 30 : Période d'échauffement des joueurs

15 h : Mise au jeu protocolaire, hymne nationale et début du match

17 h 30 : Séance de signatures avec les joueurs du Titan

Les spectateurs doivent se présenter avec leur **passport vaccinal** ainsi qu'une pièce d'identité avec photo à l'entrée et porter un masque en tout temps lors des déplacements (possibilité de le retirer une fois assis à sa place). La distanciation doit également être respectée en tout temps.



SALON DU LIVRE DE BONAVENTURE

Le Salon du livre de Bonaventure est de retour cette année! Nous vous accueillerons dans un nouvel espace plus grand pour vous permettre encore plus de rencontres uniques et d'échanges riches avec un vos autrices et auteurs préférés.

SALON DU LIVRE DE BONAVENTURE (SUITE)

Soyez des nôtres du 21 au 24 octobre au Centre récréatif Desjardins à Bonaventure!

Soirée de poésie, ateliers de BD, combats de dessin, promenades littéraires, contes, conférences, heures du conte et animations variées, promettent une 6^e édition des plus enlevante!

HORAIRE DU SALON

Jeudi 21 et vendredi 22 octobre de 9 h à 15 h 30 :

Réservés aux visites scolaires exclusivement

Jeudi 21 octobre de 16 h à 18 h

Vendredi 22 octobre de 16 h à 21 h

Samedi 23 octobre de 9 h à 18 h

Dimanche 24 octobre de 9 h à 15 h

INFO-COVID

Dans le respect des consignes émises par la Santé publique les visiteurs âgés de plus de 13 ans devront présenter un passeport vaccinal accompagné d'une pièce d'identité. Le port du masque sera obligatoire lors des déplacements sur les lieux. La distanciation physique de 1 mètre devra être respectée entre les personnes ou les bulles familiales.

BÉNÉVOLES

Le Salon du livre de Bonaventure ne pourrait être une réussite sans l'appui de bénévoles. Nous sommes présentement en période de recrutement et nous avons besoin de vous!

Cette année, nous avons besoin d'encore plus de gens pour un Salon encore plus grand. Transport des artistes, montage et démontage, logistique, accueil, découvrez les détails des plages horaires et des tâches variées qui sont proposées dans notre formulaire l'inscription : <https://forms.gle/TiKMEiMRpFUchMKp6>.

Suivez-nous sur Facebook @SalondulivreBonaventure

Surveillez vos boîtes aux lettres, la programmation détaillée y sera distribuée à la mi-octobre!

